



MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE,
DE L'ÉLEVAGE ET DE LA PÊCHE
REPUBLIQUE DU BENIN

03 B P 2900 Cotonou - Bénin
Tél. +229 21 30 10 87
+229 21 30 04 10
www.agriculture.gouv.bj

SECRETARIAT GENERAL DU MINISTERE

Direction de la Statistique Agricole

**LES PRODUCTEURS D'ANANAS AU BENIN, DIRECTION DE LA
STATISTIQUE AGRICOLE (DSA), MAEP. COTONOU, BÉNIN. AVRIL 2024.**

i Les données utilisées proviennent de deux principales sources : les données courantes de la DSA et le recensement des producteurs de l'ananas organisé courant juillet à septembre 2023 par l'Agence Territoriale de Développement Agricole (ATDA) 7. La réalisation de ce recensement a été appuyé techniquement par la Direction de la Statistique Agricole (DSA) et la Direction des Systèmes d'Information (DSI) avec l'appui financier du Projet d'Appui à la Compétitivité des Filières agricoles et à la Diversification des Exportations (PACOFIDE) et du Programme de Développement de l'Entreprenariat dans les Filières Agricoles (DEFIA). Aussi, est-il important de saluer la participation active des Directions Départementales de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche (DDAEP) des départements de l'Atlantique, du Mono et de l'Ouémé dans le suivi du processus de préparation et de collecte des données. Les données ont été collectées au niveau de toutes les communes potentiellement reconnues comme productrices d'ananas.

Indicateurs clés

Tableau 1: Indicateurs clés.

Num	Indicateurs	Unités	Valeur 2023
1	Producteurs d'ananas recensés	nombre	5 919
2	Producteurs ayant Moins de 0,5 ha	%	50%
3	Producteurs ayant entre 0,5 à 1,5 ha	%	34%
4	Producteurs ayant entre 1,5 à 8ha	%	15%
5	Producteurs ayant Plus de 8 ha	%	1%
6	Superficie totale d'ananas recensées	ha	5 720,27
6.1	Superficie d'ananas Cayenne lisse recensées	ha	754,70
6.2	Superficie d'ananas Pain de sucre recensées	ha	4 965,57
7	Superficie installées avec des rejets épurés	ha	2 130,84
8	Superficie installées avec les rejets ordinaires	ha	3 589,43
9	Production en 2023	Tonnes	477 428
10	Rendement en 2023	Kg/ha	68 629

Source : DSA, ATDA7, Bénin, 2024

Un peu moins de 6.000 producteurs d'ananas au Bénin avec une quasi-totalité dans le Pôle de Développement Agricole (PDA) 7

Au total, 5919 producteurs d'ananas ont été recensés en 2023 au Bénin dont 18,91% sont de sexe féminin. En comparaison au recensement de 2019, on note un accroissement de l'effectif des producteurs de 12%. Les producteurs recensés dans la quasi-totalité (99%)

s'adonnent principalement à la production, sauf quelques uns (1%) qui y complète l'exportation des fruits d'ananas. L'activité de production de l'ananas est pratiquée dans les PDA 4, 5, 6 et 7 avec une grande concentration des producteurs (95%) dans le PDA 7. Les 5% restants sont répartis entre les autres PDA.

Tableau 2 : Répartition des producteurs par PDA

PDA	SEXE		Total	
	Féminin	Masculin	Effectif	Pourcentage
PDA4	16	41	57	0,96
PDA5	21	82	103	1,74
PDA6	53	66	119	2,01
PDA7	1 029	4 611	5 640	95,29
TOTAL	1 119	4 800	5 919	100,00

Source : ATDA 7, DSA, Mars, 2024

L'âge moyen des producteurs est de 40 ans. On note également qu'environ trois producteurs sur cinq ont plus de 35 ans.

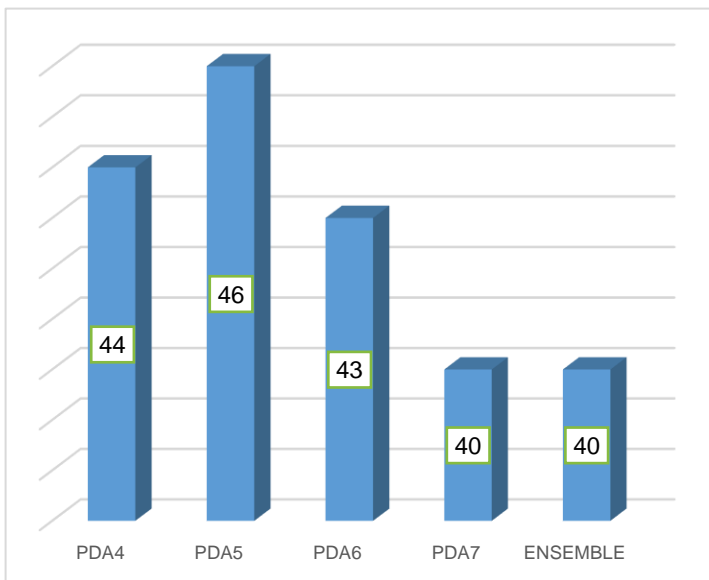


Figure 1 : Age moyen des producteurs par PDA

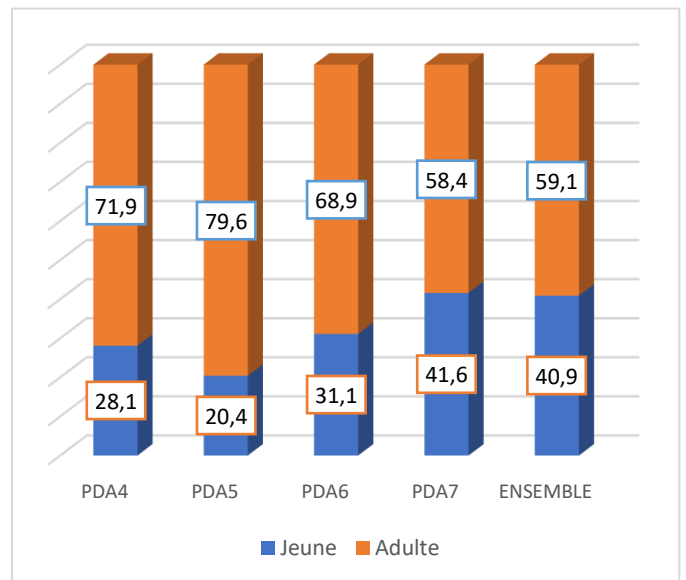


Figure 2 : Répartition (%) des producteurs par classe d'âge et par PDA

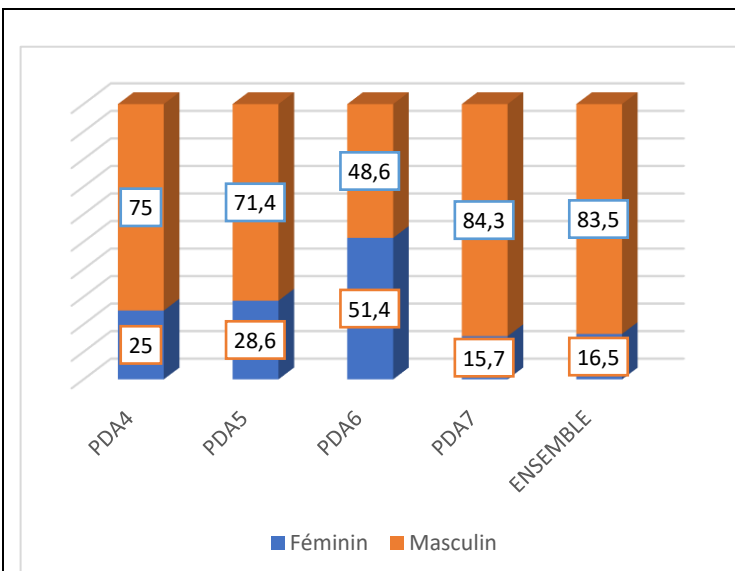


Figure 3: Répartition (%) des producteurs jeunes par sexe et par PDA

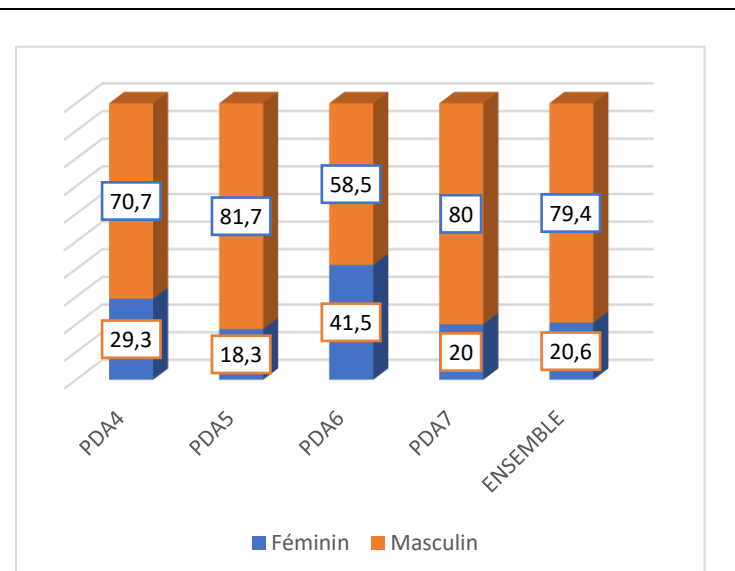


Figure 4 : Répartition (%) des producteurs adultes par sexe et par PDA

L'analyse de l'ancienneté des producteurs dans la filière ananas montre qu'un peu moins de 4 producteurs d'ananas sur 10 sont dans la filière, il y a au plus 5 ans, environ 3 producteurs sur 10 ont une ancienneté comprise entre 6 et 10 ans et trois 3 producteurs sur 20 ont une ancienneté supérieure à 15 ans. Pour l'ensemble des producteurs, le nombre moyen d'années d'expérience dans la production de l'ananas est de 10 ans. Les plus anciens dans l'activité ont 30 ans d'expérience. Ces producteurs se retrouvent exclusivement dans le Pôle 7 qui est d'ailleurs la zone traditionnelle de production. Aussi, les hommes sont plus anciens dans la filière (en moyenne 10 ans) que les femmes (en moyenne 7 ans).

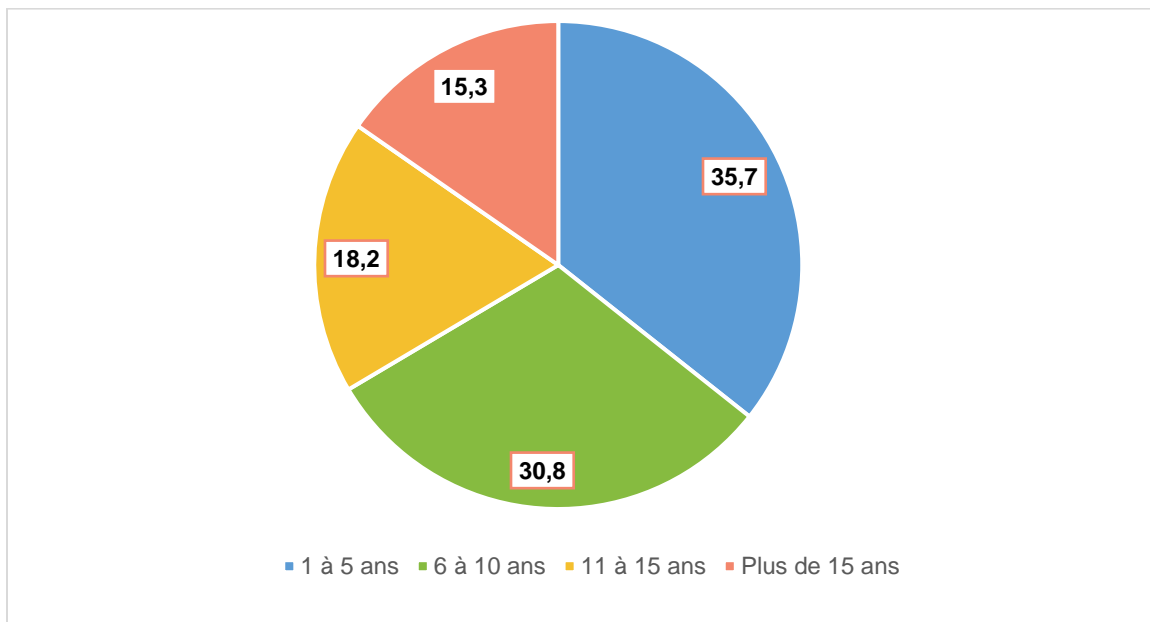


Figure 5 : Répartition (%) des producteurs par tranche d'ancienneté.

Une concentration des producteurs dans le département de l'Atlantique.

Des 5 919 producteurs recensés, 92,28% se retrouvent dans le département de l'Atlantique, 2,01% dans le Plateau, 1,57% dans l'Ouémé, 1,44% dans le Mono, 0,96% dans les Collines, 0,95% dans le Zou et 0,79% dans le Couffo.

Tableau 3: Répartition des producteurs par département

Départements	SEXE		Total	
	Féminin	Masculin	Effectif	Pourcentage
Atlantique	975	4487	5462	92,28
Collines	16	41	57	0,96
Couffo	8	39	47	0,79
Mono	21	64	85	1,44
Ouémé	33	60	93	1,57
Plateau	53	66	119	2,01
Zou	13	43	56	0,95
Total	1119	4800	5919	100,00

Source : ATDA 7, DSA, Mars, 2024

Un producteur d’ananas sur deux emblave moins de demi hectare à dominance conventionnelle

En moyenne au Bénin, un producteur d’ananas plante en moyenne 0,97 ha. Les données du recensement indiquent que 50,1% des producteurs ont planté l’ananas sur moins de 0,5 hectare, 34,0% de 0,5 hectare à 1,5 hectare, 15,0% de 1,5 ha à 8 ha et moins de 1% ont planté sur 8 ha et plus. Au niveau ces 5 919 producteurs recensés, il a été dénombré 16 827 parcelles soit en moyenne chaque producteur dispose environ 3 parcelles. La taille moyenne d’une parcelle est de 0,34 ha. Sur ces parcelles, plus de 95,83% des producteurs font de l’ananas conventionnel contre 4,2% pour de l’ananas biologique. Sur les 16 827 parcelles dénombrées, on note que 677 parcelles sont consacrées à la production bio et 16150 parcelles consacrées à la production de l’ananas conventionnel.

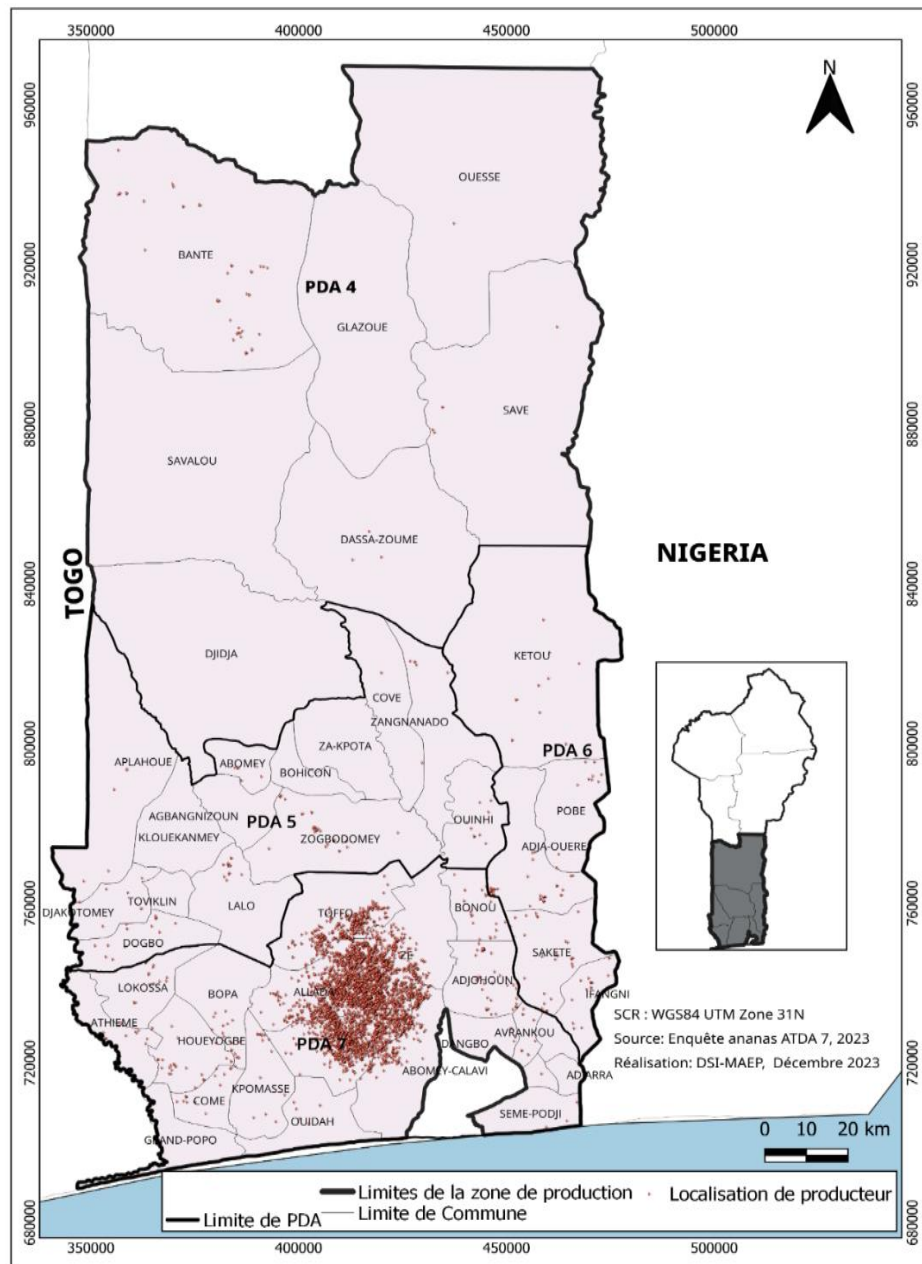


Figure 6: Carte de répartition spatiale des exploitations d’ananas.

Plus de huit hectares d’ananas plantés sur dix (87%) au Bénin sont consacrés à la variété pain de sucre

Sur les de 5 720,27 ha d’ananas plantées et recensés, 86,81% sont consacrés à la variété Pain de sucre et 13,19% à la variété Cayenne lisse. On note également que 4,06% soit 232,39 ha de ces superficies sont consacrés à la production de l’ananas bio contre 95,94% soit 5487,88ha à l’ananas conventionnel. 84,27% des superficies totales en bio, portent la variété Pain de sucre et 15,73% portent la Cayenne lisse. La variété Pain de sucre est la plus cultivée par les producteurs à cause de la disponibilité du marché à l’intérieur du pays comme à l’extérieur et des conditions morphomlogiques.

Tableau 4 : Répartition des superficies par Pôle suivant la variété et le sexe du producteur

PDA	Superficie (ha) par variétés d’ananas selon le sexe								
	Cayenne lisse			Pain de sucre			Total		
	Féminin	Masculin	Total	Féminin	Masculin	Total	Féminin	Masculin	Total
PDA4	0,46	1,25	1,71	0,39	4,07	4,46	0,85	5,31	6,17
PDA5	0,16	1,03	1,19	2,8	22,16	24,96	2,97	23,18	26,15
PDA6	0,67	1,2	1,87	14,77	14,18	28,95	15,44	15,39	30,82
PDA7	121,97	627,97	749,93	525,71	4381,5	4907,2	647,67	5009,46	5657,14
Total	123,26	631,44	754,7	543,67	4421,91	4965,57	666,93	5 053,35	5 720,27

Source : ATDA 7, DSA, Mars, 2024

Plus de 9 hectares d’ananas sur dix (96%) plantés au Bénin sont dans cinq communes de l’Atlantique

Des 5720,27 ha recensés, les communes d’Allada, de Zè, de Tori Bossito, d’Abomey Calavi, et de Toffo regroupent 95,80% des superficies recensées. En effet, les superficies plantées dans ces communes sont évaluées respectivement à 1680,82 ha, 1635,42 ha, 1102,57 ha, 776,84 ha et 284,42 ha.

Utilisation des rejets de qualité : une pratique en amélioration

L’année 2020 est celle du démarrage de l’opération de selection massale de rejets d’ananas. Cette opération consiste par épuration progressive à produire des rejets d’ananas de même calibre, de même cultivar et de même morphotype qui sont utilisés

pour installer d'autres champs. Au démarrage de cette opération, la proportion des parcelles d'ananas installées sous rejets de qualité (rejets épurés) était évaluée à 10,85%.

En 2023, les superficies plantées avec des rejets épurés d'ananas sont évaluées à 2130,84 soit 37,25% des 5 720,27 ha de superficies plantées sur 5445 parcelles. Ce résultat est le fruit des interventions conjuguées de l'ATDA 7, de l'INRAB, des DDAEP, de la DPV et des projets/programmes (DEFIA et PACOFIDE). La poursuite de ces appuis de ces acteurs pourrait favoriser l'utilisation à 100% des rejets épurés d'ici 2030 afin d'améliorer l'homogénéité des productions sur les parcelles et la conformité aux exigences du marché commercialisation des fruits de l'ananas au Bénin et à l'international.

Une récolte probable tous les mois de l'année 2024 : une planification orientée vers le marché

Le Traitement d'induction florale (TIF) est une technique de traitement chimique permettant de déclencher la floraison de façon synchronisée au niveau des plantes d'ananas. Des 5720,27 ha recensés, environ 18% sont hormonées. Ce résultat à la période du recensement s'explique par le fait que beaucoup de parcelles d'ananas sont encore en plein développement et que la maturation des plants est pour les prochains mois avec une planification orientée vers le marché (période de vente des fruits d'ananas).

Tableau 5 : Répartition des superficies hormonées par Pôle

Pôle	Statut de la parcelle	Nombre de parcelles	Superficie totale (ha)
PDA4	Non hormonée	73	6,17
	Total	73	6,17
PDA5	Non hormonée	96	16,33
	hormonée	43	9,81
	Total	139	26,14
PDA6	Non hormonée	128	25,85
	hormonée	24	4,97
	Total	152	30,82
PDA7	Non hormonée	13039	4669,3
	hormonée	3424	987,84
	Total	16463	5657,14
Total	Non hormonée	13336	4717,65
	hormonée	3491	1002,62
	Total	16827	5720,27

Source : ATDA 7, DSA, Mars, 2024

En considérant les dates de planting et du TIF, la récolte de l’ananas se fera tout le long de l’année 2024. Les superficies récoltables les plus élevées seront obtenues dans les mois de mars (402,55 ha), avril (385,43 ha), mai (388,86 ha), juillet (385,67 ha) et août (384,07 ha)..

Après la période de l’année 2024, environ 8% de superficies totales recensées seront récoltables en 2025 mais les nouvelles installations de parcelles après le recensement et 2024 font faire garder cette disponibilité de fruits au cours de l’année 2025.

Tableau 6 : Projection des superficies de parcelles récoltable par Pôle

Pole	Superficie récoltable (ha)												Total (ha)
	Superficie récoltée avant janvier 2024	Janv à mars 2024	avr-24	mai-24	juin-24	juil-24	août-24	sept-24	oct-24	nov-24	déc-24	Récoltable après décembre 2024	
PDA4	0,16	0,6	0,39	1,54	3,28	0,07	0,03			0,03		0,07	6,17
PDA5	10,28	10,59	2,23	1,21	0,51	0,67	0,21		0,28		0,18	0	26,15
PDA6	6,63	5,53	1,52	2,53	2,29	1,58	6,13	1,99	0,02	0,81	0,49	1,31	30,82
PDA7	1148,31	1037,13	381,3	383,6	340,7	383,4	377,69	351,4	286,1	216,8	282,8	468,06	5657,14
Total général	1165,39	1053,85	385,4	388,9	346,7	385,7	384,07	353,4	286,4	217,7	283,5	469,44	5720,27

Source : ATDA 7, DSA, Mars, 2024

Une production en croissance régulière

Quittant 374 601 tonnes en 2018, la production de l’ananas a atteint 477 428 tonnes en 2023 avec une production moyenne de 407 345 tonnes. Sur la période 2018-2023, la croissance moyenne annuelle de production est de 5,2% avec un pic de 16,2% en 2022. La superficie moyenne récoltée au cours de la période est de 6 546 hectares et a connu une évolution erratique. Sa croissance moyenne annuelle sur la période de 2018-2023 est de 2,0%.

Les rendements ont connu une amélioration avec une moyenne de 62 272 kg par hectare avec une croissance moyenne annuelle de 4,3% pendant la période de 2018 à 2023.

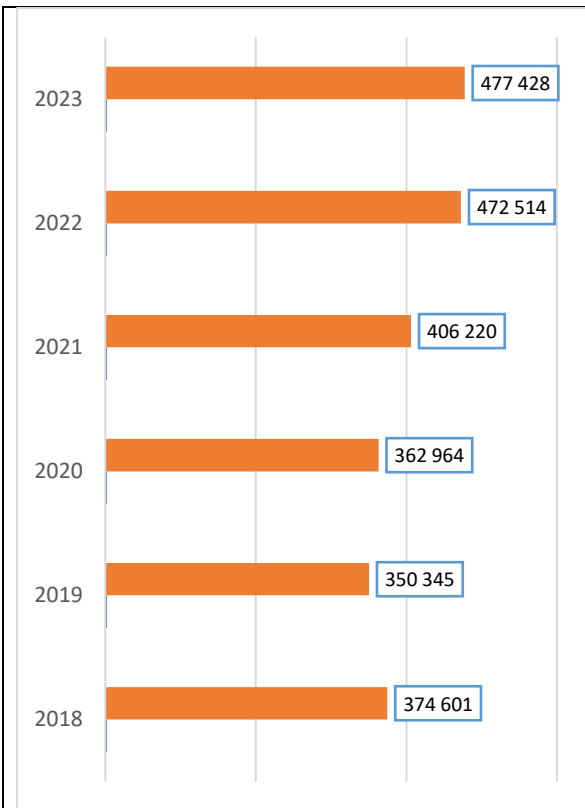


Figure 7 : Evolution de la production (en tonnes) de l'ananas de 2018 à 2023

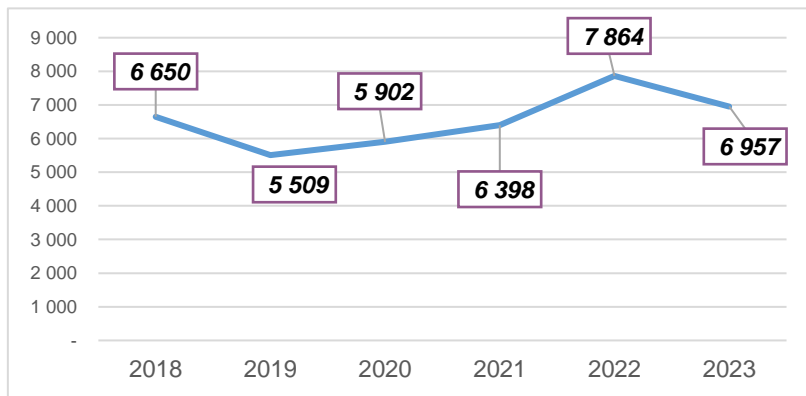


Figure 8 : Evolution de la superficie récoltée(en hectare) de l'ananas de 2018 à 2023

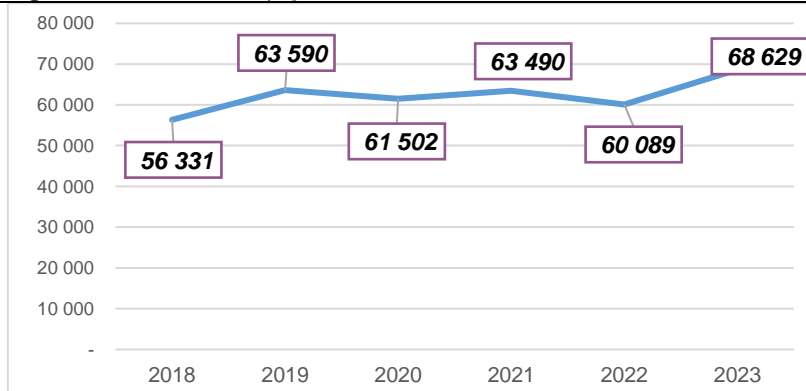


Figure 9 : Evolution du rendement (en kg/ha) de l'ananas de 2018 à 2023

Par :

Codjo Serge ABALLO, Direction de la Statistique Agricole

Modeste HOUNGBEDJI, Direction de la Statistique Agricole

Coordination :

Alexandre BIAOU, Directeur de la Statistique Agricole

Relecture :

Ali TERE, Direction de la Statistique Agricole

Alexis Adébayo ODOUN-IFA, Agence Territoriale pour Développement Agricole du Pôle 7

Moreno A. DADJO, Agence Territoriale pour Développement Agricole du Pôle 7

Merci de citer ce document comme suit : Direction de la Statistique Agricole (DSA), mars 2024. LES PRODUCTEURS D'ANANAS AU BENIN, MAEP. COTONOU, BÉNIN. AVRIL 2024. Cotonou, Bénin. <https://dsa.agriculture.gouv.bj>

Information de contact – Direction de la Statistique Agricole

- Tel. : +229 21 30 10 87
- Email : dsa.maep@gouv.bj.
- Site Web : <https://dsa.agriculture.gouv.bj>